

De : Nicolas <nicobetbe@hotmail.fr>

Envoyé : vendredi 15 octobre 2021 08:32

À : MACS - Enquête photovoltaïque <projet.photovoltaïque.bedorede@cc-macs.org>

Objet : Réponse à l'enquête

Bonjour,

J'aurais plusieurs remarques au sujet de ce projet.

Tout d'abord, je suis exploitant agricole de parcelles situées de part et d'autre du site. À ce jour aucune information n'a été donnée aux riverains du site pour le projet en cours. Serait-il donc possible d'en donner? Il se dit aussi que la chasse sera interdite à moins de 150 mètres? Aura-t-on des informations formelles et avérées sur ce point? La lutte contre les animaux nuisibles aux cultures pourra-t-elle toujours se faire de façon traditionnelle ou ferons-nous (les autres agriculteurs premiers voisins sont dans le même cas que moi, notamment ceux qui n'irriguent pas) les frais d'un développement pour lequel nous ne toucheront rien? Devrons-nous clôturer? Qui nous y aidera? Autant de questions en suspens aujourd'hui qui mériteraient un peu de concertation.

Dans un second temps ma remarque serait plutôt sur le caractère idéologique et durable du projet. Le lac a été créé il y a longtemps avec pour seul objectif l'intensification (terme souvent utilisé et volontairement remis là) des parcelles agricoles. Pendant des années il a permis à quelques agriculteurs (pas tout le monde non plus) de développer des cultures sous contrat, de sauver des récoltes en années sèches mais aussi et plus souvent de produire davantage de maïs là où les sols n'étaient pas toujours appropriés. Par chance l'idéologie verte n'avait alors pas gagné autant. Des problèmes liés à la qualité de l'eau ont, les premières années posé problèmes. Les fonds du lac, alors non stabilisés engendraient une qualité de l'eau très médiocre détournant finalement certains agriculteurs de leur idée première. Au fil du temps et au fur et à mesure des arrêts de l'irrigation le milieu s'est stabilisé devenant aujourd'hui un endroit sympa pour pêcheurs, randonneurs, amoureux de la nature. Le résultat hasardeux d'un projet finalement bien loin au départ de naturaliste nous en conviendrons. Cependant, le fait est qu'à l'heure actuelle, un site autrefois d'exploitation devient remarquable au niveau de la nature et c'est assez rare pour être souligné. Mais alors pourquoi réindustrialiser un site naturel aujourd'hui stable? La raison économique est-elle à ce jour le seul attrait pour une communauté de communes comme MACS dont toutes les photos font référence à la nature remarquable sur son territoire? Serons-nous fiers dans 20 ans de l'héritage laissé à nos enfants d'un paysage peu à peu gangréné par ces projets dont les plus grands bénéficiaires ne sont même pas les propriétaires des sites mais bien les fabricants de centrale? Parce qu'évidemment que ce projet ne sera pas le seul. Comment justifier de faire évoluer des textes comme le pluviométrique pour ce genre de projet quand parfois il nous est dit comme "impossible" d'en faire évoluer d'autres pouvant permettre de maintenir une activité remarquable dans d'autres sites (certains projets de porc plein air abandonnés, ppri dans les zones de barthes, etc). Doit-on finir par se poser la question de l'intégrité de certains élus plus prompts à défendre certains projets que d'autres.

La raison économique ne peut pas tout justifier. La conservation d'un patrimoine, son entretien ne peuvent à mon sens pas toujours être bradés aux sirènes des retombées économiques. À l'heure où le retour à la nature, l'écologie verte, les sports nature naissent ou renaissent nous voilà en train d'envisager un projet d'investisseurs pour faire tourner des climats en plein été. Parce que malgré tous les progrès techniques... c'est bien l'été avec une plus grande durée d'ensoleillement que la centrale produira le plus... quand nous avons le moins besoin de lumière et de chauffage c'est bien cela?

Le patrimoine a une valeur pas quantifiable pécuniairement mais bien supérieure à tout dividende. Le valoriser sans le dégrader devrait être prioritaire

En conclusion, l'engagement de réflexions au sujet de l'avenir surtout lorsqu'il s'agit de textes réglementaires doit se faire de façon visionnaire et juste. Juste dans le sens de la précision mais aussi juste au rang d'une justice qui régit la vie de la communauté. Cela amènera une plus grande clarté et une meilleure acceptation. Le seul intérêt doit être le territoire, dans ce qui le fait aujourd'hui mais aussi en anticipation de ce qu'il sera demain.

Merci d'avoir pris le temps de lire mes remarques...

Cordialement

Nicolas BETBEDER

Agriculteur à sainte marie de gosse

Envoyé de mon Galaxy model_name Orange

Télécharger [Outlook pour Android](#)